

GNMSTBTP – Proposition de stratégie d'évaluation du risque SILICE cristalline



Contexte :

Les récentes évolutions réglementaires et les dernières publications concernant les « travaux exposant à la poussière de silice cristalline alvéolaire issue de procédés de travail », conduisent les services de santé au travail BTP (SISTBTP) à s'interroger sur l'adaptation du suivi des entreprises et des salariés vis-à-vis de ce risque.

- *Avis et rapport de l'ANSES d'avril 2019 : « Dangers, expositions et risques relatifs à la silice cristalline »*
- *Arrêté du 26 octobre 2020 fixant la liste des substances, mélanges et procédés cancérogènes au sens du code du travail*
- *Recommandations de bonnes pratiques « Surveillance médico-professionnelle des travailleurs exposés ou ayant été exposés à la silice cristalline », HAS 28/01/2021*

Le GNMSTBTP envisage de mener des études pour évaluer plus précisément les expositions des salariés selon leur métier et leurs situations de travail, en collaboration avec les SISTBTP, en complément des outils déjà existants. Cette démarche pourra prendre plusieurs années.

Ainsi, dans un premier temps, le GNMSTBTP souhaite proposer une conduite à tenir pour les SISTBTP et leurs équipes pluridisciplinaires en matière d'accompagnement des entreprises dans l'évaluation du risque silice.

Mesures réglementaires et rôle des SISTBTP :

Les entreprises exposant leurs salariés à des produits classés CMR doivent réglementairement faire réaliser un contrôle technique du respect de la VLEP au moins annuellement, et en cas de modification des conditions d'exposition, par un organisme accrédité.

Pour autant, les SISTBTP, non accrédités pour ces mesures, ne peuvent se désengager de leur rôle d'aide à l'évaluation et à la prévention des risques de leurs adhérents et des salariés suivis.

Cependant, du fait de la variabilité des fréquences et des conditions d'exposition sur les chantiers, la réalisation de métrologies systématiques ne semble pas être l'approche la plus adaptée.

GNMSTBTP – Proposition de stratégie d'évaluation du risque SILICE cristalline

Stratégie de traitement d'une demande d'évaluation d'exposition à la silice cristalline :

Que la demande émane d'une entreprise adhérente ou d'un médecin du travail, il semble nécessaire de procéder par étapes :

1. Faire le point sur l'activité de l'entreprise et les situations les plus exposantes a priori :
 - Nature des tâches
 - Nature des matériaux usinés et produits utilisés
 - Durée et fréquence d'exposition
 - Moyens de prévention et de protection mis en place

Les SISTBTP pourront utiliser leurs outils existants tels que la fiche d'entreprise et les études de poste ou de situation de travail pour identifier le risque.

2. Rechercher s'il existe des données sur les situations de travail repérées dans la bibliographie :
 - Carto Silice : rapport de la campagne préliminaire – janvier 2021
<https://www.preventionbtp.fr/ressources/documentation/ouvrage/rapport-de-la-campagne-preliminaire-carto-silice>
 - Surveillance médico-professionnelle des travailleurs exposés ou ayant été exposés à la silice cristalline - Recommandation labellisée HAS – 28/01/2021
https://www.has-sante.fr/jcms/p_3215112/fr/label-surveillance-medico-professionnelle-des-travailleurs-exposes-ou-ayant-ete-exposes-a-la-silice-cristalline

Ces 2 étapes permettent déjà d'accompagner les entreprises dans leur évaluation du risque « silice » et l'adaptation des mesures de prévention.

3. Donner des conseils de prévention adaptés à l'état des lieux réalisé

Se référer aux guides existants par activité.

4. Métrologie :

Une métrologie ciblée pourra être réalisée :

- En absence de données existantes
- Devant une nécessité pédagogique
- Lors de la mise en place de mesures de prévention et de protection
- Lors d'un changement de procédé

GNMSTBTP – Proposition de stratégie d'évaluation du risque SILICE cristalline

La recommandation « Surveillance médico-professionnelle des travailleurs exposés ou ayant été exposés à la silice cristalline » stipule :

*« R47 : Afin de mieux caractériser les expositions actuelles à la silice cristalline, il est recommandé de : Développer des stratégies de prélèvement destinées à documenter **les principales tâches** exposant à l'inhalation de silice cristalline habituellement rencontrées, en particulier sur les chantiers du BTP.*

*Développer des stratégies de prélèvements et d'analyses destinées à explorer les déterminants des effets sanitaires identifiés dans les études toxicologiques (granulométrie, réactivité de surface, **pics d'exposition** et débit de dose).*

*Constituer **des bases de données accessibles à tous les préventeurs** pour enregistrer ces mesures représentatives des tâches habituellement rencontrées **en particulier sur les chantiers du BTP** (en complément par exemple des bases déjà existantes comme la base Solvex-silice de l'INRS ou les fiches Forsapre du GNMST BTP).*

Appliquer ces méthodes pour mieux caractériser la prévalence des expositions actuelles des travailleurs en France en fonction des paramètres d'exposition définis plus haut (Accord d'experts). »

Ainsi, le GNMSTBTP préconise de développer dès à présent la métrologie des tâches les plus exposantes et propose de partager les résultats des mesures sur son outil « fiches de métrologie (https://www.forsapre.fr/fiches_de_metrologie_v2). Cet outil pourra donc être utile à tous les préventeurs des SIST œuvrant dans le BTP, et servir de base de données si elle est bien alimentée.

De plus, afin d'harmoniser les pratiques des SISTBTP concernant les mesures de silice cristalline, une stratégie de prélèvement validée par des experts sera prochainement proposée par le GNMSTBTP.

A plus long terme, le GNMSTBTP envisage également de mener des études d'évaluation d'exposition à la silice par métier communes aux SISTBTP.

Pour rappel, les outils à destination des équipes pluridisciplinaires des SISTBTP vis-à-vis du risque Silice créés par le GNMSTBTP sont disponibles sur le site Forsapre :

- Fiche FAN Silice

https://www.forsapre.fr/fiches_fan/silice-sio2

- Protocole Entretien Santé Travail Silice :

<https://www.forsapre.fr/entretien-sante-travail>

- Fiche Prévention Silice

https://www.forsapre.fr/fiches_prevention/https-www-forsapre-fr-wp-content-uploads-2015-12-fiche-prevention-silice-pdf

- Fiches FAST identifiant le risque silice dans les activités BTP :

https://www.forsapre.fr/fiches_fast

- Fiches métrologie Silice (actuellement, principalement les mesures issues de l'étude nationale inter-SISTBTP sur les maçons finisseurs)

https://www.forsapre.fr/fiches_de_metrologie_v2?mesure=4858&fan=all&fast=all#

Le GNMSTBTP s'engage à vos côtés et compte sur vous pour démontrer la force du réseau des SISTBTP.